



Procès verbal de l'Assemblée Générale

Lieu :Hôpital Broussais PARIS

Date :le 27-10-2007

Adhérents présents accompagnés de leurs familles

Nombre de personnes présentes : 33
Dont 19 adhérents avec droit de vote

Administrateurs présents aux 2 AG

David AREJULA
Martine BELLENGUEZ
Gaëlle JOUANJAN
Gaëlle LANCELIN
Guy de LEUDEVILLE
Inès de LEUDEVILLE

Administrateur présent à une partie de l'AGO et absent lors de l'AGE : Hélène LAGOUTIERE

Objet :Assemblées Générales

I Accueil des participants

De 11h30 à 13h30

Accueil et prise de contact entre toutes les personnes présentes à cette réunion autour d'un buffet très convivial.

Ouverture de la séance : 13h50

II Présentation de chaque membre du Conseil d'Administration

Les membres se sont présentés afin que les adhérents puissent se mettre en mémoire les personnes qui oeuvrent pour l'association.

Assemblée Générale Ordinaire

III Rapport moral 2007

Les membres du Conseil d'Administration présentent à tour de rôle les différents points du rapport moral :

- Briser l'isolement des malades et leurs familles et les informer
- Faire connaître l'association auprès des malades et des professionnels de santé
- Entamer une collaboration avec les professionnels connaissant le mieux l'aniridie

- Récolter des fonds et sensibiliser le grand public
- Contacter d'autres associations pour mener des actions communes
- Rechercher les solutions, existantes ou non, pour améliorer le quotidien des personnes atteintes d'aniridie
- Constituer un réseau européen d'aide aux aniridiques
- Changement au sein du CA: La présidente évoque donc la démission du CA de Marie-Odile Angibaud en cours d'année et la cooptation qui a suivi d'un nouveau membre au sein du CA, Madame Gaëlle Jouanjan.

IV Projet associatif 2008

Présentation du projet associatif fait par les membres du Conseil d'Administration : Géniris poursuivra les projets entamés et en débutera d'autres, en gardant à l'esprit les objectifs suivants:

- Renforcer les liens entre l'association , les familles et les malades
- Améliorer le quotidien des malades
- Nous faire connaître
- Constituer une bibliothèque

A la fin de la présentation Monsieur Mercier prend la parole. Père d'un adolescent aniridique, il regrette la complexité du matériel existant pour aider à l'intégration scolaire. L'inspection académique n'est pas suffisamment sensibilisée aux problèmes logistiques notamment liés aux vidéo-agrandisseurs. Il s'agira donc au cours de l'année 2008 d'améliorer cette situation.

V Budget

Présentation du bilan financier 2006-2007 et du budget prévisionnel 2008 par Gaëlle Lancelin, trésorière. A cette occasion la trésorière précise que les comptes seront désormais clos à la fin de l'année civile et non en octobre comme précédemment.

VOTES

Nous comptabilisons à ce jour 74 adhérents dont 63 adhérents depuis plus de 3 mois donc avec droit de vote.

19 adhérents sont présents pour participer au vote.

28 délégations de pouvoirs ont été faites pour accomplir ce vote.

Le nombre de votants (présents + délégations): 47 , le quorum étant atteint, les votes peuvent avoir lieu.

Le rapport moral 2007 est approuvé à main levée à l'unanimité moins 2 abstentions.

Le bilan financier 2006-2007 est approuvé à main levée à l'unanimité moins 2 abstentions.

Le budget prévisionnel 2008 est approuvé à main levée à l'unanimité moins 2 abstentions.

Le projet associatif 2008 est approuvé à la majorité moins 2 abstentions.

Une délibération est votée à l'unanimité qui précise que toute nouvelle adhésion à compter du premier octobre vaudra aussi pour l'année civile suivante.

VI Election du conseil d'administration

- Présentation des candidats :

L'élection de madame Gaëlle Jouanjan, cooptée par le Conseil d'Administration, doit donc être ratifiée par l'Assemblée Générale. Madame Marie-Odile Angibaud, présente dans le public, s'oppose alors à ce choix en lisant l'article 8 des statuts. Les membres du Conseil d'Administration et certaines personnes du public

lui expliquent alors que le Conseil d'Administration a effectivement bien respecté cet article 8. Madame Angibaud décide alors de quitter l'Assemblée Générale en proférant des menaces sur l'avenir de l'association.

Madame Hélène Lagoutière prend ensuite la parole pour expliquer son mécontentement de ne pas faire partie du bureau. Le Conseil d'Administration expose alors aux personnes présentes que Madame Lagoutière n'a pas été choisie lors des dernières élections du bureau et que cela ne remet pas en cause son appartenance au Conseil d'Administration ni sa valeur personnelle. Madame Hélène Lagoutière continue à exposer ses griefs. Les personnes présentes dans le public (Madame Butruille et Madame Arejula) lui demandent alors de clarifier ses objectifs et ses projets pour Gêneris, reprochant à Madame Lagoutière de ne pas penser aux autres adhérents qui ont tous des problèmes. Madame Lagoutière quitte l'assemblée sans s'expliquer plus ni participer aux votes restants.

Marie Odile Angibaud ainsi qu'Hélène Lagoutière quittent la réunion à 15h50.

- Vote et restitution des résultats :

2 membres votants ayant quitté l'assemblée, il y a 45 votants pour procéder aux votes suivants.
Les élections ont lieu à bulletin secret.

Madame Gaëlle Jouanjan voit sa cooptation ratifiée par l'assemblée générale à l'unanimité.

Trois nouvelles personnes se présentent pour faire partie du CA :

Monsieur Vincent Rignault présente sa candidature après avoir souligné qu'en tant qu'aniridique il était choqué par l'attitude de Madame Lagoutière qu'il ne comprenait pas. Il est élu à l'unanimité.

Madame Marguerite Gouiran est élue à l'unanimité.

Madame Angibaud ayant posé sa candidature écrite au CA, et malgré son départ de l'assemblée, le vote a lieu. La candidature de Madame Angibaud est refusée à l'unanimité moins 4 voix.

Enfin conformément aux statuts actuels un membre du CA est tiré au sort, il s'agit de Monsieur Guy de Leudeville qui se représente et est réélu à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration est donc composé des membres suivants:

David AREJULA
Martine BELLENGUEZ
Marguerite GOUIRAN
Gaëlle JOUANJAN
Hélène LAGOUTIERE
Gaëlle LANCELIN
Guy de LEUDEVILLE
Inès de LEUDEVILLE
Vincent RIGNAULT

Assemblée générale extraordinaire

Le nombre de votants (présents + délégations): 45 , le quorum étant atteint, les votes peuvent avoir lieu.
Cette assemblée générale extraordinaire était convoquée afin de proposer aux adhérents une simplification de nos statuts.

- Présentation et approbation des modifications de statuts

La présidente lit à l'assemblée les modifications proposées, qui sont des modifications mineures destinées à simplifier le fonctionnement de l'association, trop compliqué pour notre structure. Les modifications proposées sont approuvées à l'unanimité.

Elles concernent les articles 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15 et 17.

L'intégralité des statuts est disponible sur simple demande.

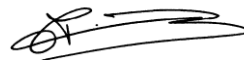
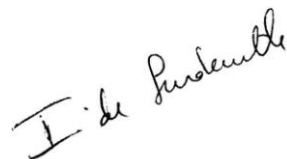
Clôture de la réunion à 16h45.

Nous remercions toutes les personnes présentes et celles qui ont donné leur pouvoir, donnant aux décisions prises une grande légitimité.

Merci à tous pour la belle unité qui a prévalu malgré les heurts, l'essentiel étant aux yeux de la quasi-totalité d'entre nous le soutien aux aniridiques et à leurs familles.

Madame Inès de LEUDEVILLE
Présidente

Madame Martine BELLENGUEZ
Secrétaire



Siège : Association GÊNIRIS – 226 Avenue de la Résistance – 38920 CROLLES

Tél. : 04-76-45-62-88

APE : 913E – SIRET : 489 398 347 00018

E-mail : associationgeniris@free.fr - Site internet : <http://associationgeniris.free.fr>